

*Le budget—M. Harris*

Le ministre des Transports sera peut-être surpris d'apprendre que la réduction de l'écart s'est entièrement produite entre 1949 et 1971 lorsque M. Smallwood a perdu le pouvoir et a été remplacé par le gouvernement dont le ministre des Transports faisait alors partie, après avoir fait partie d'un gouvernement précédent quelques années plus tôt. Je répète donc que la réduction de l'écart s'est arrêtée en 1971.

Qu'est-il arrivé depuis? Les chiffres n'ont pas changé. A plus ou moins 0,2 p. 100, ils sont restés stationnaires. Autrement dit, depuis 15 ou 16 ans, la situation des Terre-Neuviens ne s'est pas améliorée. Ce sont les années où Terre-Neuve avait un gouvernement conservateur et où nous avons eu un gouvernement libéral à Ottawa, la plupart du temps. Si nous devons nous servir de ces chiffres comme point de repère, si nous devons nous dire qu'il a fallu 38 ans pour avancer de 6,7 points de pourcentage, combien de temps faudra-t-il à Terre-Neuve pour rejoindre la moyenne nationale? Un tout petit calcul nous révèle que cela prendra 288 autres années. Voilà ce que nous avons réalisé en 38 ans. En fait, de 1971 à 1988, nous n'avons rien réalisé du tout.

Compte tenu de ces chiffres, est-il surprenant que l'OCDE ait dit, dans son rapport d'août dernier, que les disparités régionales au Canada étaient frappantes en 1986? C'est le rapport dont le premier ministre (M. Mulroney) se vantait à la Chambre à la fin d'août et en septembre. Il n'a pas insisté sur ce point. C'est l'opposition qui a dû lui rappeler que son gouvernement avait échoué dans ce domaine.

Après avoir entendu ces chiffres sur la situation de Terre-Neuve, il n'est pas surprenant non plus que le Conseil économique du Canada considère les inégalités régionales et l'écart entre les taux de croissance des régions du Canada comme notre problème économique le plus grave. Comment le gouvernement a-t-il réagi?

Compte tenu de l'importance du problème et de l'ampleur de ses dépenses, le gouvernement n'a fourni qu'une somme dérisoire. Qu'est-ce, en effet, qu'un montant de 200 millions de dollars pour quatre provinces? Je dois me contenter de cette donnée globale, car il est difficile de préciser la répartition entre les provinces. L'Agence de promotion des perspectives du Canada atlantique dépensera 200 millions de dollars par année pendant cinq ans. Je m'inquiète de ce qui arrivera à Terre-Neuve pendant ces cinq ans.

Le ministre des Transports dormait peut-être pendant les six premiers mois d'activité de l'Agence, parce que, durant cette période, Terre-Neuve n'a obtenu que 6 millions de dollars des programmes relevant de l'Agence. Par contre, le Nouveau-Brunswick a reçu plus de 20 millions, la Nouvelle-Écosse, plus de 45 millions et l'Île-du-Prince-Édouard 4,2 millions. Ce n'est pas que les Terre-Neuviens envient les gens du Nouveau-Brunswick, leurs industries ou leurs entreprises et l'argent qu'ils ont reçu. Au contraire, nous nous réjouissons pour eux parce que nous connaissons leurs besoins. Cependant, l'agence qui est censée assurer l'équité entre la région de l'Atlantique et

le reste du Canada ne se soucie guère de répartir équitablement ses fonds entre les quatre provinces où s'appliquent ses programmes.

● (1720)

Comme le ministre des Transports le sait bien, notre parti appuie l'Agence.

**M. Crosbie:** C'est pourquoi vous allez voter contre elle.

**M. Harris:** Notre parti a appuyé le projet de loi en deuxième lecture bien que nous ayons de sérieuses réserves sur la composition du conseil d'administration.

**M. Crosbie:** Pourquoi votre collègue, M. Orlikow, a-t-il dit que vous alliez voter contre?

**M. Harris:** M. Orlikow a droit à ses opinions.

**M. Crosbie:** C'est vrai. Vous avez tous chacun la vôtre.

**M. Harris:** Nous avons appuyé le projet de loi en deuxième lecture et nous appuyons l'agence parce qu'elle offre une nouvelle occasion d'assurer le développement régional. Mais nous mettons sérieusement en doute la détermination du gouvernement quand il ne prévoit que 200 millions de dollars pour régler un problème aussi grave.

**M. Crosbie:** Seulement 200 millions de dollars? C'est le double de ce qu'il y avait avant. Où trouveriez-vous l'argent? Votre collègue vient juste de se plaindre du coût des intérêts de la dette nationale. Où trouveriez-vous l'argent?

**M. Harris:** Nous constatons que le gouvernement accorde très peu d'attention au problème économique le plus grave auquel le Canada fait face. Le gouvernement a une petite réserve de 2,5 milliards de dollars dans son budget. Il y a donc des fonds que le ministre pourrait consacrer au développement régional dans le Canada atlantique.

**M. Crosbie:** Bien dit!

**M. Harris:** J'espère qu'il le fera. Tout le monde sait que nous en avons besoin. Où prendrons-nous l'argent? Le ministre reconnaît que les fonds nécessaires existent. Il ne nous reste qu'à nous assurer que ces fonds seront affectés à un secteur qui en a besoin, soit le développement régional à Terre-Neuve et dans le Canada atlantique en général.

Permettez-moi de résumer la situation en ce qui concerne le budget. D'abord, les organismes sociaux, les critiques, les observateurs et les analystes de tous les coins du Canada reconnaissent que le budget n'apporte aucune justice au moyen d'une réforme fiscale. Par exemple, comme l'a dit le Conseil canadien de développement social, les familles avec des enfants se retrouvent perdantes à cause des politiques gouvernementales. Depuis le budget de 1985 jusqu'à la prétendue réforme fiscale, les familles canadiennes avec des enfants ont perdu du terrain par rapport aux autres ménages canadiens. Cela est attribuable à la désindexation partielle des prestations aux familles, aux dispositions sur les crédits d'impôt et aux mesures de la réforme fiscale.